

**Mercredi 21 septembre 2022**

## **Communiqué de presse**

---

### **Le nouveau Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs 2022-2028 : une ambition régionale en réponse aux défis du tourisme de demain**

Afin de relever les défis de la transition numérique et écologique dans un secteur touché de plein fouet par la crise sanitaire, la Région a adopté son nouveau Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL).

Elaboré par la Région et le Comité Régional du Tourisme (CRT) et en concertation avec tous les acteurs privés et publics du tourisme francilien, il a pour objectif final de faire de la destination Paris Île-de-France la « meilleure destination mondiale ».

Cette ambition régionale vise à garantir l'excellence de l'expérience des visiteurs en agissant sur tous les leviers :

- L'accompagnement des professionnels et des territoires, en particulier en investissant à leurs côtés, en innovant, ou en formant les futurs salariés du secteur. La Région accompagnera en particulier le secteur du tourisme d'affaires dans sa transformation ;
- L'accueil de l'ensemble des clientèles, franciliennes, françaises et internationales, afin de renforcer la diffusion des flux dans l'ensemble du territoire régional ;
- L'enrichissement du positionnement de la destination, en ajoutant à son image traditionnelle de nouvelles dimensions, correspondantes aux aspirations émergentes des touristes. A cet effet la Région souhaite développer l'offre nature, valoriser la convivialité, la créativité et les savoir-faire et renforcer la dimension sportive du tourisme francilien ;
- La transition écologique de l'offre touristique par le développement des circuits courts et de l'économie circulaire, le renforcement de l'accessibilité des sites par les transports en commun et les offres de mobilités actives (vélo et randonnée pédestre en particulier), ou encore l'investissement sur une nouvelle offre d'hébergements touristiques hors Paris.

- Les grands événements d'affaires, culturels, sportifs ou de loisirs, qui assurent un héritage durable.

Afin de mettre en œuvre ces nouveaux axes stratégiques, aux côtés de ses partenaires, la Région mobilisera tous ses dispositifs d'accompagnement financiers, et ses organismes associés : Comité Régional du Tourisme, Centres d'accueil Régionaux du Tourisme, Institut Paris Region, Foncière Île-de-France Tourisme et Territoires, Île-de-France Terre de saveurs...

**Pour Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France :** « *Cette stratégie régionale, je l'ai souhaitée agile, dynamique et au plus près des besoins des professionnels et des territoires. Plus que jamais, notre objectif est de faire de la Région Île-de-France la meilleure destination mondiale, en devenant la référence d'un nouveau type de tourisme, plus qualitatif, respectueux et écologique* ».

**Pour Eric Jeunemaitre, Président du Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France :** « *La mobilisation de tous les territoires franciliens pour ce nouveau schéma a permis de faire émerger une vision renouvelée, des solutions et des projets à court et moyen terme pour relancer le secteur du tourisme. Le CRT avec la Région réaffirme son engagement au travers de cette nouvelle stratégie à horizon 2022 – 2028* ».

*Retrouvez toutes les informations du SRDTL sur [pro.visitparisregion.com](http://pro.visitparisregion.com) Retrouvez la vidéo de présentation du SRDTL.*

*Le Comité Régional du Tourisme, premier opérateur touristique institutionnel de la destination, assure la promotion et le développement de Paris Région par son action auprès des acteurs du tourisme et des visiteurs.*